

Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement



Ce rapport est conforme à la *loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « loi »), qui exige des grands détaillants et des fabricants qu'ils divulguent leurs efforts pour éradiquer le travail forcé et le travail des enfants de leur chaîne d'approvisionnement. En réponse, ce rapport reflète les efforts déployés par Xerox pour lutter contre les comportements qui précipitent de tels crimes dans notre chaîne d'approvisionnement. Ce rapport offre aux clients actuels et potentiels la possibilité de faire des choix éclairés concernant les produits et services qu'ils achètent.

Entreprise et chaîne d'approvisionnement Xerox

Nous avons une base large et diversifiée de clients par zone géographique et par secteur d'activité, allant des petites et moyennes entreprises aux sociétés de production d'impression, en passant par les entités gouvernementales, les établissements d'enseignement et les sociétés du Fortune 1000. Notre activité s'étend sur quatre principaux domaines d'offre : Solutions pour l'espace de travail, Solutions de production, Xerox Services, qui comprend les services d'impression gérés (MPS), et Xerox Financial Services. Les activités de la chaîne d'approvisionnement de Xerox sont étendues et mondiales, y compris l'approvisionnement en technologie pour produire des produits d'impression Xerox auprès de fournisseurs de production ainsi que des produits destinés à la revente ou à l'usage interne auprès d'autres fournisseurs de produits. Des services sont également achetés auprès de fournisseurs pour soutenir les services à la clientèle et les opérations commerciales internes de Xerox. Les activités commerciales de toute entreprise sont susceptibles d'affecter les droits de l'homme de ses parties prenantes. Xerox s'engage à identifier ces impacts et à atténuer ou minimiser les risques. La discrimination, la violence, la perte du droit à la liberté d'expression et à la négociation collective sur les lieux de travail en sont des exemples ; tout comme le travail forcé et le travail des enfants et la traite des êtres humains dans la chaîne d'approvisionnement.

Xerox s'engage en faveur de l'emploi librement choisi, ce qui est ancré dans notre Code de conduite des affaires, dans notre position sur les relations de travail dans nos pratiques d'emploi et dans nos relations avec les fournisseurs. Les principes de Xerox sont guidés par la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui interdit le travail forcé ou obligatoire et le travail des enfants.

Le groupe de travail sur les droits de l'homme de Xerox est dirigé par l'équipe de gestion des dépenses mondiales et de la chaîne d'approvisionnement et comprend des représentants de haut niveau des ressources humaines et du Bureau de l'avocat général. Le Groupe de travail est chargé d'aider à 1) minimiser la discrimination, la violence, la perte du droit à la liberté d'expression et à la négociation collective sur les lieux de travail ; le travail forcé et le travail des enfants et la traite des êtres humains dans la chaîne d'approvisionnement ; 2) promouvoir la prise de conscience et la compréhension internes de l'engagement de l'entreprise en faveur des droits de l'homme ; et 3) répondre aux demandes d'information des clients concernant le programme de conformité en matière de droits de la personne. Le Groupe de travail sur les droits de la personne examine l'efficacité du programme, la nature de

Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement



l'environnement à risque et l'évolution des meilleures pratiques. S'il y a lieu, le Groupe de travail sur les droits de la personne recommande des changements à ce programme. Le Groupe de travail sur les droits de la personne consulte régulièrement des intervenants internes et externes afin de comprendre les meilleures pratiques et de déterminer comment nous pouvons continuellement améliorer ce programme. De plus amples renseignements sur les politiques de Xerox en matière de droits de la personne sont disponibles [sur notre site Web](#).

Relations avec les fournisseurs et contrôles

Afin de renforcer son approche en matière de développement durable et de respect des droits de l'homme à l'intention des fournisseurs, Xerox a commencé à travailler avec l'Electronic Industry Citizenship Coalition (aujourd'hui connue sous le nom de Responsible Business Alliance ou RBA) en 2006 et en est devenue membre en 2008. Nous participons activement à la promotion de pratiques responsables à l'échelle de l'industrie par le biais de notre engagement auprès de la RBA. Nous nous engageons à respecter les droits et à promouvoir le bien-être des travailleurs et des communautés engagés dans la chaîne d'approvisionnement mondiale de l'électronique. Xerox s'engage à améliorer continuellement la responsabilité sociale, environnementale et éthique de sa chaîne d'approvisionnement. Xerox a adopté le Code de conduite de la RBA sur la responsabilité sociale des entreprises comme code de conduite pour ses fournisseurs (« Code de conduite des fournisseurs ») et le renforce chaque année dans une lettre adressée à ses fournisseurs. Le Code de conduite des fournisseurs comprend des normes du travail basées sur les principes reconnus du travail international et des droits de l'homme. La main-d'œuvre librement choisie est une norme fondamentale dans le Code de conduite des fournisseurs, interdisant le travail forcé, la servitude pour dettes ou l'engagisme.

Xerox participe à l'[initiative pour un travail responsable](#) de la RBA, une initiative multipartite visant à garantir que les droits des travailleurs vulnérables au travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales soient systématiquement respectés et promus. Xerox participe également à la [Responsible Minerals Initiative \(RMI\) et tire parti de](#) ses outils et programmes pour faire progresser l'approvisionnement responsable.

Voici les points saillants de nos efforts pour éradiquer le travail forcé et obligatoire et le travail des enfants de notre chaîne d'approvisionnement :

Vérification

Xerox prend plusieurs mesures pour vérifier, évaluer et traiter les risques d'esclavage et de traite des êtres humains dans sa chaîne d'approvisionnement.

- Xerox établit d'abord des attentes claires avec tous ses fournisseurs qui fournissent des matériaux directs et des services d'ingénierie, comme indiqué dans le Code de conduite des fournisseurs de Xerox, qui comprend l'interdiction du travail forcé ou obligatoire et du travail des enfants. Par exemple, la documentation et les contrats d'intégration des fournisseurs contiennent des clauses dans lesquelles les

Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement



fournisseurs doivent affirmer leur engagement à se conformer à toutes les dispositions du Code de conduite des fournisseurs de Xerox.

- Xerox dépense environ 4,0 milliards de dollars par année auprès de ses fournisseurs pour soutenir ses activités. Nous reconnaissons l'obligation de gérer activement notre base mondiale de fournisseurs et de veiller à ce que ces partenaires essentiels respectent nos normes sociales, environnementales et éthiques élevées. Pour s'assurer que le Code de conduite des fournisseurs de Xerox est respecté, Xerox a évalué de nombreux audits soumis via le portail en ligne de la RBA au cours de la dernière année. Afin de favoriser l'amélioration continue avec les fournisseurs, Xerox a entamé le processus d'embauche d'un fournisseur tiers pour l'aider à créer des plans d'encadrement pour une réussite à long terme.
- Xerox procède à des évaluations initiales des risques de ses fournisseurs en fonction de l'emplacement, de la population de travailleurs étrangers et d'autres critères d'assurance commerciale et d'approvisionnement et de risque.
- Pour les fournisseurs identifiés comme présentant un risque élevé dans l'évaluation initiale des risques, le fournisseur est, soit tenu de remplir un Questionnaire d'Auto-Évaluation (QAE) annuel, soit fait l'objet d'un audit tous les deux ans par Xerox, soit par l'intermédiaire d'un auditeur tiers engagé par Xerox, qui exige que le fournisseur mesure sa conformité au Code de conduite de la RBA. Les réponses du fournisseur au QAE permettent à Xerox d'identifier les risques possibles dans la chaîne d'approvisionnement. Si des risques importants sont identifiés dans le QAE, une vérification annoncée de ce fournisseur est effectuée (comme décrit plus en détail ci-dessous). L'étape du QAE sert également à sensibiliser les fournisseurs à l'importance des sujets de responsabilité sociale, à clarifier les attentes de Xerox, à cibler les domaines à examiner et à documenter l'évaluation de la performance des fournisseurs.
- Pour se tenir au courant des initiatives et des événements en cours, les membres du Groupe de travail sur les droits de la personne assistent activement à des téléconférences, à des webinaires et à d'autres réunions pour surveiller les risques associés aux pratiques de recrutement de main-d'œuvre.
- En plus de l'évaluation initiale des risques et de l'évaluation des risques et de l'évaluation des qualités, les professionnels de l'approvisionnement et les ingénieurs en assurance de la qualité de Xerox effectuent régulièrement des visites sur place des fournisseurs dans le cadre de la vérification continue des fournisseurs.

Audit

- Comme nous l'avons indiqué plus haut, si des risques majeurs sont identifiés dans le cadre d'un QAESAQ, une vérification annoncée de ce fournisseur est effectuée par Xerox ou par un vérificateur tiers sous contrat. Xerox peut également entreprendre une vérification de tout fournisseur identifié comme présentant un

Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement



risque élevé dans l'évaluation initiale des risques, quels que soient ses résultats dans le cadre du QAE.

- Les fournisseurs de Xerox couvrent de nombreuses zones géographiques pour nos services et produits directs et indirects. Pour les pays et les régions où les risques inhérents liés à l'esclavage moderne sont plus élevés, il peut s'avérer difficile de se concentrer sur les fournisseurs de niveau inférieur lors de l'identification et de la gestion de ces risques. Cependant, nous continuons à travailler activement avec nos fournisseurs directs pour imposer nos normes requises afin de faire face aux risques d'esclavage moderne ou de traite des êtres humains.
- Au cours du processus d'audit, les zones de non-conformité sont évaluées et classées en fonction du niveau de risque et de la priorité, et sont corrigées par le biais d'un processus de mesures correctives.
- Tous les audits sont effectués sur place par des employés formés de Xerox ou par un tiers sous contrat, et suivent un processus cohérent. Le format d'audit de la RBA est utilisé pour évaluer les principaux domaines critiques de la durabilité, y compris, mais sans s'y limiter, les pratiques de travail, la liberté d'association, le travail des enfants, le travail forcé, les droits de l'homme, les frais de recrutement, la saisie des passeports et les préoccupations environnementales.
- Depuis 2010, Xerox a mené plus de 400 QAE et a audité plus d'une centaine de fournisseurs évaluant les principaux domaines de risque liés au travail, à la santé et à la sécurité, à l'environnement et à l'éthique. En 2023, dix-neuf des principaux fournisseurs de Xerox ont complété les QAE. Seize fournisseurs ont été identifiés comme présentant un risque faible et trois comme présentant un risque moyen. Aucun fournisseur à haut risque n'a été identifié.
- Xerox a mis en place un processus rigoureux de diligence raisonnable pour s'assurer que l'entreprise s'approvisionne en minéraux de manière responsable et pour aider à faire face aux risques en matière de droits de la personne dans notre chaîne d'approvisionnement complexe en minéraux. L'équipe Minerais de conflit de Xerox s'aligne sur le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit et à haut risque, ainsi que sur la Responsible Labor Initiative (RLI). Les détails de ce programme, y compris la stratégie de diligence raisonnable, les efforts visant à tenir les fournisseurs responsables et les résultats de notre travail, sont disponibles dans notre [Politique sur les minerais de conflit](#). Xerox dépose son [formulaire SD Specialized Disclosure Report](#) et son [Conflict Minerals Report](#) auprès de la SEC sur une base annuelle, comme l'exige la loi.

Certification

- Xerox exige de tous les fournisseurs directs et indirects essentiels qu'ils déclarent et garantissent qu'ils se conforment à toutes les lois et réglementations applicables dans les contrats d'achat de produits Xerox. Des déclarations similaires sont requises en vertu de l'émission de bons de commande Xerox et d'autres documents d'achat Xerox.

Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement



- Xerox Global Spend Management and Corporate Security contrôle tous les fournisseurs directs et les fournisseurs indirects importants afin d'assurer la conformité aux lois et réglementations mondiales en matière de lutte contre la corruption, y compris, mais sans s'y limiter, la Foreign Corrupt Practices Act des États-Unis et la Bribery Act du Royaume-Uni. S'il s'avère qu'un fournisseur a enfreint les lois ou les conditions contractuelles applicables, Xerox Global Spend Management and Corporate Security examine chaque situation au cas par cas et détermine le plan d'action nécessaire (c.-à-d. mettre fin à la relation avec le fournisseur, demander au fournisseur de prendre des mesures correctives, etc.).
- Afin d'assurer une conformité totale, les fournisseurs directs et indirects essentiels sont tenus de conserver les documents commerciaux suivants dans leurs dossiers lorsqu'ils font affaire avec Xerox :
 - Tous les bons de commande Xerox et les factures fournisseurs
 - Contrat-cadre d'achat multinational
 - Accord de divulgation confidentielle
 - Autorisation d'achat de matériel
 - Plan de reprise des activités
 - Documents relatifs à la sécurité et à la certification des produits
 - Plan de qualité et données d'inspection de la qualité
 - Formulaire de conformité à la directive RoHS (Restriction of Hazardous Substances)
 - Formulaires de validation d'outils et enregistrements des numéros d'outils appartenant à Xerox associés
 - Code de conduite de la Responsible Business Alliance (RBA)
 - Rapports d'audit d'enquêtes multinationales

Responsabilité interne

- Xerox dispose d'un conseil de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), qui comprend notre PDG, des cadres supérieurs et des responsables de la RSE, qui se concentre sur la surveillance centralisée de l'approche de gestion de l'entreprise, y compris les politiques, les objectifs, les stratégies et les actions visant à favoriser le progrès. Chaque membre du conseil est soutenu par des personnes qui ont une expertise et une expérience dans les différents domaines de la RSE. Une personne du comité exécutif du chef de la direction préside le conseil pour fournir une orientation et des conseils. La mission principale du Conseil RSE est de mettre en œuvre des stratégies ayant un impact centré sur le client dans l'ensemble de Xerox et de s'assurer que nous mettons en œuvre une stratégie RSE complète, qui comprend des questions liées aux pratiques d'exploitation équitables, à l'environnement, à la santé et à la sécurité, au travail, aux affaires gouvernementales, à la réputation et à la marque, aux finances et à l'immobilier, à la philanthropie et à la chaîne d'approvisionnement.

Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement



- Xerox dispose également d'un programme d'éthique et de conformité qui fait partie intégrante de ses activités et de ses pratiques commerciales quotidiennes. Pour faciliter cet engagement envers l'intégrité, Xerox a :
 - Un [code de conduite des affaires écrit à l'échelle mondiale](#), disponible en 19 langues
 - Un code de [conduite spécifique pour le conseil d'administration](#)
 - Une [ligne d'assistance dédiée à l'éthique de Xerox](#) et une politique de non-représailles strictement appliquée pour promouvoir le confort d'utilisation de la ligne d'assistance
 - Un comité de gouvernance de l'éthique et de la conformité composé de cadres supérieurs représentant tous les secteurs d'activité de Xerox.
 - Communication mondiale annuelle de la [politique d'éthique des affaires](#) et du message du PDG sur l'éthique et l'intégrité
 - Le Code de conduite professionnelle de Xerox vise à aligner les actions et les décisions des employés sur les valeurs fondamentales et les exigences de conformité de l'entreprise. Notre position de défense des droits de l'homme et de lutte contre la traite des personnes est codifiée dans notre Code de conduite des affaires. Toutes les violations du Code de conduite professionnelle par les employés font l'objet d'un examen approfondi et d'une enquête au cas par cas, et chaque incident est traité sérieusement, équitablement et de manière cohérente.
 - Xerox met à la disposition de ses employés, fournisseurs et clients divers canaux pour signaler les violations présumées de l'éthique, notamment par téléphone, Internet, courriel et courrier postal. La ligne d'assistance en matière d'éthique est disponible dans le monde entier, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, en plusieurs langues, via des numéros de téléphone gratuits (www.xerox.com/ethics) et notre outil de signalement en ligne (<https://www.xeroxethicshelpline.com/>), qui prend en charge plusieurs langues.
 - Toute information crédible concernant une violation potentielle de la présente politique de lutte contre la traite des personnes, que ce soit par un employé, un sous-traitant ou un agent de Xerox, doit être signalée rapidement à un gestionnaire, à la ligne d'assistance en matière d'éthique de Xerox ou au Bureau de l'avocat général. Les employés qui ont connaissance d'infractions potentielles liées à la traite des êtres humains peuvent également contacter directement la ligne d'assistance téléphonique mondiale contre la traite des êtres humains au 1-844-888-3733 (États-Unis) ou help@befree.org ou la ligne d'assistance téléphonique sur l'esclavage moderne au 0800 0121 700 (Royaume-Uni). Si un cas spécifique d'esclavage moderne est identifié au Royaume-Uni, il doit être signalé immédiatement à la police au 101. Si les victimes potentielles sont en danger immédiat, le numéro d'urgence standard 999 doit être utilisé. Le programme d'éthique et de conformité de Xerox est supervisé par le comité d'audit du conseil d'administration. Le Bureau de l'éthique est supervisé par le vice-président exécutif, l'avocat général, le secrétaire général et le chef de l'éthique, et il est responsable de l'audit et

Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement



relève directement du comité d'audit. Le vice-président exécutif, chef du contentieux, secrétaire général et chef de l'éthique relève directement du chef de la direction de Xerox Holdings Corporation.

Formation

- Tous les employés de Xerox sont tenus de suivre chaque année une formation sur le Code de conduite professionnelle de Xerox et une reconnaissance en matière d'éthique. La formation est conçue pour améliorer la capacité d'un employé à reconnaître les problèmes éthiques et à y répondre, à communiquer le processus et les attentes en matière de signalement des violations présumées du Code de conduite, et à donner des instructions pour obtenir des conseils supplémentaires si un employé a des questions ou des préoccupations concernant les procédures d'éthique de Xerox.
- De plus, tous les employés de Xerox Global Spend Management sont tenus de suivre un cours annuel sur la transparence de la chaîne d'approvisionnement. La formation est conçue pour aider à atténuer la traite des êtres humains en sensibilisant à la façon dont la traite des êtres humains et l'esclavage se manifestent dans la chaîne d'approvisionnement.

Pour plus d'informations sur la responsabilité sociale chez Xerox, veuillez consulter le site [Xerox Global Citizenship](#).

Attestation

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de l'article 11, j'atteste que le conseil d'administration de Xerox Canada Ltd. a examiné l'information contenue dans le rapport. À ma connaissance et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration terminée le 31 décembre 2023.

Karl Boissonneault
Président et directeur, au nom du conseil d'administration de Xerox Canada Ltee.

J'ai l'autorité de lier Xerox Canada Ltee.

Le 30 mai 2024